Les nouvelles de CHANONAT





Etat civil	4	Infos pratiques	
Vie municipale		Dernières mesures de lutte contre la Covid19	23
Présentation du nouveau conseil municipal	5	Je dépose mon amiante en déchetterie	23
Robert, un roc au grand cœur		La médiathèque à nouveau ouverte!	24
Point sur les travaux en cours		Le distributeur de pain	24
Aménagement des alentours de l'Église		Michel Huet, correspondant presse	24
Aux actes citoyens ! Le baptême civil		Gestion des déchets issus du Covid	24
La vie chanonatoise reprend peu à peu son cours .		ADS du Grand Clermont - Permanences	24
Prévention des actes de violence sur chevaux		Le bruit, un mal de notre société	25
Gazpar, le compteur communicant gaz de GRDF		Stop aux crottes!	
Formulaire de demande voirie		Infos police de l'urbanisme	25
La fête patronale ⁻	11	Mutuelle de village, bilan 2019	25
Le rôle des commissions		Vie associative	
Scolarité et jeunesse		Association des parents d'élèves	26
L'école primaire publique de Chanonat	17	Auzon le collectif	
Rentrée post-confinement		Société de pêche "La Chanonatoise"	27
L'école primaire contre les leucodystrophies	18	Don du sang	27
Aide au devoirs	18	Sonmudo des volcans	
Social		Pamplemousse et ribambelle	
Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	19	Le BOC se relance !	29
Cadre de vie		Le RC de Saint-Genès-Champanelle	
Jardins plaisirs, d'échanges et de solidarité	20	Bouger à Chanonat	
Ouverture d'un cabinet dentaire2		Les amis de l'Auzon	29
Les vignes, un retour aux sources		Mond'Arverne	
Transports en commun		Les commissions thématiques	30
Marché communal2		Tribune libre	
Groupe Randonnées2		Le mot de la liste l'Engagement Citoyen	31
•		,	



Édito

Chers habitant.e.s de la commune

L'automne est là avec ses paysages et nous ravit de ses couleurs chaudes, nous pensions alors, légitimement,

au regard d'un confinement mondial, être en passe de pouvoir envisager cette saison sous de meilleurs astres; malheureusement il n'en est rien et chacune. chacun de nous doit continuer de respecter et faire respecter tous les gestes barrières seuls remparts contre la propagation du virus.

Je refuse de céder à la COVID et cherche à trouver des solutions pour maintenir chaque manifestation publique ou privé sur le domaine communal. Il nous faut continuer de vivre et faire, mais de manière différente !

Comme par exemple pour le conseil municipal qui est et sera pour tout ce mandat retransmis en direct sur les réseaux sociaux, donnant la possibilité à chaque personne de suivre les affaires communales depuis son salon en toute sécurité et sérénité.

La rentrée scolaire s'est elle aussi déroulée dans des conditions particulières, mais grâce à une réflexion et une action conjointe avec les services de l'éducation nationale nous avons pu trouver des solutions pour satisfaire le plus grand nombre : là est bien notre mission, être au service des concitoyens. Bien sûr, il est impossible de faire l'unanimité et ce n'est pas de toutes façons ce que je recherche ; le débat d'opinion est primordial, c'est lui qui définit même les principes de notre démocratie. L'essentiel à mes yeux est plutôt de savoir être dans la construction, la co-construction plutôt que le sabordage, sinon comment avancer si l'on passe les six prochaines années telle Pénélope à découdre méthodiquement les projets initiés.

Le travail communautaire s'est lui aussi amorcé et, nonobstant le fait que je ne brigue pas de viceprésidence en son sein, vos élus et moi-même ont pris des responsabilités dans des commissions ainsi que dans des syndicats importants tels que le SME1, le SIEG², l'EPF-Smaf³, le SMVVA⁴...

Notre marché communal ne cesse de se développer, de se diversifier et je compte sur vous toutes et tous pour ce passage difficile qu'est l'arrière-saison, il nous faut tenir et pour cela la seule solution est bien de continuer à le visiter les mercredis à partir de 16 h.

Une première réunion s'est tenue le 15 octobre avec les maires de la Roche Blanche et du Crest pour définir les premiers contours de notre projet commun que sera la création d'une

police municipale mutualisée.

Les travaux du bâtiment périscolaire (Restaurant scolaire, salle omnisports et médiathèque) et des ateliers municipaux ont eux aussi repris et nous devrions pouvoir déménager bientôt nos services techniques.

Le cabinet dentaire est lui aussi ouvert trois jours par semaine depuis l'automne.

Ainsi notre programme pour lequel vous nous avez élus s'amorce petit à petit et nous restons sensibles à toutes vos observations et les critiques également quand celles-ci sont constructives.

Pour votre parfaite information, je me dois de vous préciser que par décision en date du 15 septembre, suite au délibéré du 2 septembre, le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a décidé de rejeter la protestation de Monsieur Jean-Charles Colin et autres membres de la liste « L'Engagement citoyen ». Les protestataires demandaient au tribunal d'annuler l'élection de la liste conduite par Julien Brunhes, « Écouter-Agir-Valoriser : ensemble pour Chanonat », qui l'avait emporté avec 43 voix d'avance, et de proclamer, de fait, élue la liste « L'Engagement citoyen ».

Les protestataires ayant été déboutés sur tous les points de contestation évoqués dans le recours, le tribunal indique « qu'ils ne sont pas fondés à demander l'annulation des opérations électorales qui se sont déroulées le 15 mars 2020 en vue du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires de la commune de Chanonat ».

Je vous souhaite un bel automne et pour ceux que je ne reverrai pas d'ici là, de belles fêtes de fin d'année!

> Votre maire, Julien Brunhes

¹ Syndicat Mixte de l'Eau de la région d'Issoire

² Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz du Puy-de-Dôme

³ Etablissement Public Foncier Smaf Auvergne

⁴ Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon



Élections municipales 2020

Présentation du nouveau conseil municipal



oici la composition du nouveau Conseil municipal de la commune, Conseil mené par Julien Brunhes.

Au premier plan:

 Julien Brunhes, Maire (Adjoint sortant), conseiller communautaire et membre du bureau du Syndicat Mixte de l'Eau de la région d'Issoire (SME).

Ensuite de gauche à droite :

- Marine De Lima, conseillère municipale de la liste de l'engagement citoyen,
- · Christiane Aguerre, conseillère municipale,
- Alexandra Chaumuzeau, conseillère municipale de la liste de l'engagement citoyen,
- Michel-Antoine Sibiaud, conseiller municipal et viceprésident de la commission « Gestion du patrimoine »
- Jean-Paul Durand, 1er adjoint en charge des travaux communaux et de la communication, membre du bureau du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz du Puy-de-Dôme (SIEG), vice-président des commissions « Travaux et Cadre de vie » et « Communication ».
- Nadège Fournier, 4º adjointe en charge de l'urbanisme, de l'environnement et de la prévention des risques, vice-présidente des commissions « Urbanisme et suivi du P.L.U.(i) » et « Cimetière » (Adjointe sortante).
- Emmanuelle Bassot, conseillère municipale déléguée à l'action sociale, conseillère communautaire, membre du bureau du Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA), vice-présidente du conseil d'administration du C.C.A.S. et membre du conseil d'administration du Musée de la Bataille de Gergovie.
- Frédéric Lajoinie, conseiller municipal.
- · Antoinette Mercier, 2e adjointe en charge de l'école, de

la petite enfance et de la jeunesse, vice-présidente de la commission « Écoles » (Adjointe sortante).

- · Nicole Chappat, conseillère municipale.
- · Jean-Paul Ollivier, conseiller municipal.
- Jean-Luc Chalut, 5° adjoint en charge du cadre de vie, du patrimoine et de la vie culturelle et associative, viceprésident des commissions « Environnement » et « Vie culturelle, vie associative, sport, fêtes et cérémonies »
- Jean-Yves Resche, 3° adjoint en charge des finances, vice-président de la commission « Finances » (Conseiller sortant).
- · Brigitte Jaremko, conseillère municipale.

Sortis du cadre de la photo:









- · Aline Vernadat¹, conseillère municipale.
- Emmanuel Buc², conseiller municipal (Conseiller sortant).
- Jean-Charles Colin³, conseiller municipal de la liste de l'engagement citoyen.
- Xavier Denis⁴, conseiller municipal de la liste de l'engagement citoyen.

Tous les conseillers municipaux participent à au moins une commission municipale. Le Conseil municipal se réunit et délibère au moins une fois par trimestre. Or, depuis la levée du confinement, le conseil municipal s'est réuni pratiquement tous les mois pour installer la nouvelle équipe aux fins d'assurer une continuité de fonctionnement de la municipalité, voter le budget primitif 2020 et mettre en place les commissions.

Vie municipale





Robert, un roc au grand cœur qui avait le souci de la transmission chevillé au corps.

Après son service militaire, il passa toute sa vie professionnelle à l'usine Michelin comme ouvrier, puis comme chef d'équipe, mais anecdotes locales à souligner : il était fier d'avoir travaillé à la construction de la route de Jussat à Chanonat en 1952 et au chantier de prospection de fouilles géologiques sur le plateau de Gergovie.

« Le pain et le vin, fruit de la terre et du travail des hommes », « gagner son pain à la sueur de son front » : voilà des phrases dont Robert appréciait le poids et la joie de chacune de leurs syllabes, il les avait d'ailleurs notées dans un document rassemblant photos et articles touchant au blé et à la vigne, au grain et à la grappe.

Il en était tellement imprégné qu'il avait constitué une grosse collection de vieux outils et objets concernant ces cultures.

Son souci de la transmission, il l'avait chevillé au corps et combien d'entre nous se souviennent des longues discussions, assis sur le banc de la place, son chien Étoile à ses côtés, n'hésitant pas aborder le passant.

Robert, à sa façon, pour chacun de nous reste « un personnage » qui marque, que l'on n'oublie pas et qui, dans les cœurs, s'inscrit d'une façon particulière ou d'une autre. Robert avait une personnalité riche, et par bien des aspects.

Évoquons son lien si particulier qu'il entretenait avec le lieu de recueillement qu'est le cimetière. On le savait, son attitude face à la mort corporelle était celle d'un sage – « on n'est que de passage... », nous rappelait-il souvent. Pour lui le cimetière, loin d'être un lieu de tristesse et de désolation, était par excellence le lieu de la mémoire et de l'enracinement, mais aussi celui de la filiation et de la fidélité!

Aussi, grande était sa souffrance de voir des tombes abandonnées. Pour chaque Toussaint, il avait à cœur d'entretenir, voire de réparer certaines d'entre elles (et ce discrètement et sur ses propres deniers).

Robert était un homme pieux, altruiste et généreux. Sur sa cheminée trônait une belle statue ancienne, qui s'est transmise de génération en génération. Il a décidé avec sa sœur Marcelle, d'en faire cadeau à la paroisse afin qu'elle soit installée dans cette église, avec une somme réservée à sa restauration et à son installation.

Ainsi était Robert, un roc au grand cœur ! Il aura, selon la belle formule d'Albert Camus, pleinement « exercé son métier d'homme ».

Michel et Roland



Point sur les

travaux en cours

Les ateliers municipaux

La première phase du chantier des ateliers municipaux arrive à son terme. L'atelier présent rue Jean Girard de Châteauneuf va prochainement déménager rue Viallevelours à proximité du parking provisoire de Tascy. Un permis de construire sera déposé pour aménager le local qui abritera les engins municipaux ainsi que le stockage des divers matériaux nécessaires comme le sel, actuellement stocké dans une grange rue Derrière les murs. Le bâtiment qui héberge le cabinet dentaire sera vendu.

Le bâtiment périscolaire

(Restaurant scolaire, salle omnisports et médiathèque)

Le chantier du bâtiment périscolaire est à présent « hors d'eau et hors d'air ». L'emprise du chantier a été modifiée comme prévu pour permettre aux piétons, poussettes et vélos de pouvoir à nouveau circuler de la rue Saint-Jean vers les rues Magaud et de Tascy. Les différents corps de métier vont se succéder jusqu'au printemps. L'échéance de fin de travaux reste prévue à la fin du printemps comme indiqué dans les dernières brèves. Il est toujours prévu d'installer le restaurant scolaire et la cuisine durant l'été 2021 afin que les enfants et le personnel communal puissent en bénéficier à la rentrée scolaire. Les salles du rez-dechaussée, la salle d'activités ainsi que la médiathèque pourront certainement être utilisées plus rapidement.



Autres « chantiers »

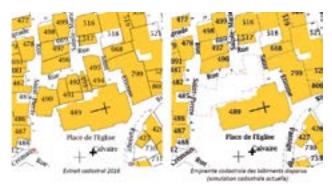
- La commission des travaux fait actuellement un inventaire des panneaux routiers et voiries de la commune.
- Un nouveau groupe de travail devrait être créé pour réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour sécuriser le cheminement piéton dans le bourg de Varennes.
- Le projet de rénovation du bâtiment de l'école élémentaire reste une priorité pour la nouvelle municipalité.
- Une réunion publique sur le projet d'aménagement des alentours de l'église Saint-Étienne est prévue d'ici à la fin de l'année.

Aménagement des alentours

de l'**Église Saint-Étienne**

a question que pose l'aménagement des abords Nord de l'église du bourg de Chanonat porte sur le traitement d'un espace nouveau qui, jusqu'à aujourd'hui, n'existait pas. Que souhaitonsnous ou pouvons-nous faire ?

L'église édifiée entre les XII° et XV° siècles (modifiée durant les XVIII° et XVIII° siècles) était jusque-là accolée à un ensemble de constructions vernaculaires du bourg médiéval qui ont aujourd'hui disparu.



Cet aménagement de l'espace public contribuera à redonner une valeur au bâti ancien. Le nouvel espace public ainsi créé installe l'église au centre d'une place tout en donnant à lire le lieu.

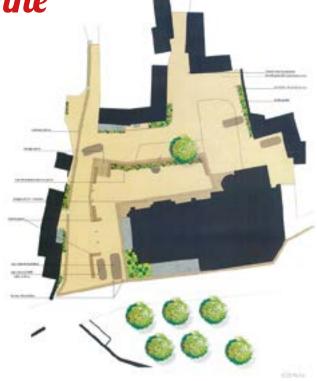




Cet aménagement répond à un sextuple objectif :

- Disposer d'un nouvel espace public valorisé et sécurisé aux abords de l'édifice religieux.
- · Hiérarchiser les espaces entre les différents usages.
- Contribuer à l'amélioration du cadre de vie des riverains et plus globalement des habitants.
- · Mettre en valeur l'église.
- · Conserver l'identité des lieux.
- · Renforcer la trame verte du bourg.

Ci-après, un premier projet d'aménagement des alentours de l'église Saint-Étienne. Ce projet, qui n'est qu'une ébauche, est totalement modifiable en concertation avec les riverains.



Principaux travaux proposés

- Construction de murets en pierre permettant de définir et séparer les espaces et les usages.
- Reprise du devers et mise en place d'un même matériau de sol sur tout l'espace.
- Installation de caniveaux et de bandes pavées en granit à l'identique de ceux existants. Reprise schématique par bandes pavées de l'empreinte des bâtiments disparus. Un panneau signalétique touristique sera installé afin de donner à lire le lieu.
- Les pieds de murs et de façades seront végétalisés avec des plantations d'essences locales et rustiques.
- Un arbre à large frondaison (essence locale) sera planté. Sa verticalité viendra « en discussion » avec celle du bâti. Il contribuera en outre à la qualité de vie sur la place en offrant un ombrage bienvenu sans occulter la vision sur l'édifice religieux et tout en masquant certains éléments peu qualitatifs (fenêtre de toit).
- Les chasse-roues seront conservés en tant que marqueurs identitaires du lieu.

Ce projet, tel que présenté succinctement, est estimé à 125 k€ HT. Il a fait l'objet d'un dossier de demande de subvention auprès de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du Bonus Relance 2020-2021. La subvention espérée, si le dossier est accepté, s'élèverait à 50 % des dépenses HT. En cas de rejet du dossier par la Région, les travaux ne seront pas engagés, bien entendu.

Aux actes citoyens!



n ce joli mois de juillet, la salle des cérémonies de la mairie s'est vue confier la célébration solennelle de deux baptêmes laïcs. C'est avec une grande émotion, qu'au travers de la signature des actes civils symboliques, parrains et marraines ont pu sceller leur engagement moral et affectif auprès des petits Sacha et Gustave.

C'est désormais un lien indéfectible qui unit ces petits bonhommes à leurs protecteurs, à la hauteur de toute la confiance et du rôle que leur ont attribué les parents. L'équipe municipale tient à saluer cette démarche républicaine, à laquelle elle est particulièrement sensible, et à féliciter les familles.

En guise de témoignage, un petit cadeau, souvenir de cette journée a été offert aux petits bouts de choux; qui leur permettra sans aucun doute de conserver l'empreinte de tous les symboles et des valeurs de cette belle fête.





La vie chanonatoise

reprend peu à peu son cours

Nous voici maintenant depuis plusieurs mois déconfinés mais masqués ! La menace d'une nouvelle vague pèse encore et nous nous devons de respecter au quotidien l'ensemble des mesures barrières pour que cette crise sanitaire s'enrave enfin définitivement. C'est une remise en liberté sous caution à laquelle tout un chacun s'acclimate avec, gageons-le, beaucoup d'espérance en l'avenir. À Chanonat, l'enthousiasme a repris le dessus et les prestations d'antan reprennent peu à peu du service. Saluons particulièrement les efforts de l'ensemble des acteurs impliqués au sein de notre tissu associatif qui ont fait éclore ce nouvel élan et adaptent au quotidien les pratiques. Les contraintes sont réelles mais le sacrifice nécessaire, en témoigne la mise en place d'une fiche

« Règles de mesures sanitaires à respecter ». véritable charte de bonne conduite que les responsables associatifs s'engagent à mettre en application au sein des locaux recevant du public, dans le cadre de leurs activités. Retenons que notre village sait se montrer digne et à la hauteur des exigences qu'imposent cette crise. Notre persévérance bouscule les habitudes anciennes mais renforce nos liens et notre ferveur!



Prévention des actes de violence sur **chevaux**



'est une triste actualité que celle des actes de barbarie commis sur des chevaux partout en France. Pour l'heure aucun incident n'est à déplorer à Chanonat, mais des communes voisines n'en n'ont pas été épargnées. L'émotion est vive et l'inquiétude grandissante chez les propriétaires d'équidés.

À l'initiative d'une d'entre eux, une réunion d'échanges et à vocation fédératrice s'est tenue le 9 septembre dernier à la salle des loisirs, en présence d'un gendarme de la brigade de Saint-Amant-Tallende, d'une représentante de l'équipe municipale et de la grande majorité des cavaliers de Chanonat. Les autorités ne sont pour l'heure pas en mesure de définir un « profil type » des modes opératoires dans ces attaques, ce qui empêche les propriétaires de prendre des mesures de prévention efficaces.

La diversité des échanges a permis néanmoins de dresser un état des lieux sur la commune, de pointer les difficultés auxquelles sont confrontés les propriétaires et d'échanger sur des pistes d'actions à entreprendre. Face à la nécessité de mutualiser les informations et de les transmettre rapidement ainsi que permettre une coordination entre tous les propriétaires, il a été convenu de procéder à la mise en place d'un registre communal des propriétaires d'équidés permettant l'identification, la centralisation des informations et la communication rapide à et entre ces derniers.

Nous invitons ainsi les Chanonatois à signaler les attitudes paraissant suspectes qu'ils pourraient constater au fil de leurs déplacements, permettant de la sorte l'intervention rapide des forces de l'ordre ainsi que l'information aux propriétaires. La prudence reste de mise, nous rappelons qu'il est dangereux d'intervenir seul!



Gazpar le compteur communicant gaz de GRDF

Le mercredi 30 septembre à 19h00, salle du Tourisme, des Loisirs et du Temps Libre, se tenait une réunion publique sur GAZPAR, le compteur communicant gaz de GRDF. Pour nous présenter le sujet, nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir la responsable du projet Compteurs Communicants Gaz pour la région Sud Est ainsi que le Directeur territorial à GRDF.

Les habitants de la commune, qui avaient été prévenus de cet évènement à deux reprises respectivement par un quatre pages « les brèves de Chanonat » et par un flyer distribué dans chaque boîte aux lettres, ne se sont pas déplacés.

Les quelques chanonatois, jussatois et varennois qui ont assisté à la présentation du déploiement des compteurs communicants gaz sur la Commune de Chanonat ont pu apprécier la qualité des interventions. Malgré une faible assistance, les questions ont été nombreuses et pertinentes. Aucune n'est restée sans réponse. Ceux qui n'ont pas assisté à la réunion publique trouveront ci-après un résumé du projet GAZPAR.

Pourquoi un compteur communicant en gaz?

Pour mettre à disposition des clients de GRDF un relevé automatique à distance et quotidien de leur consommation de gaz naturel. Ce dispositif leur permet d'obtenir une facturation fondée sur des index réels.

Comment fonctionne le compteur communicant gaz? Le compteur communicant gaz de GRDF est relevé de façon automatique et à distance quotidiennement. Il transmet deux fois par jour, par radio, sur la fréquence 169 MHz, les données de consommation de la veille à un concentrateur installé en hauteur (sur un toit d'un bâtiment situé en hauteur si possible). Un voire deux concentrateurs sont installés par commune. Chaque envoi entre le compteur et le concentrateur dure moins d'une seconde.

Les données stockées dans le concentrateur sont transmises quotidiennement par le système GPS (15 mn d'émission au maximum par jour) au niveau national où elles sont traitées quotidiennement par GRDF. Ce dispositif permet ainsi aux clients de suivre au quotidien leur consommation de gaz naturel depuis leur « Espace GRDF » pour mieux la comprendre et la piloter. GAZPAR devrait être déployé sur la commune de Chanonat à partir de la mi-2021.

Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement ou d'autorisation d'entreprendre des travaux et d'alignement



Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11 Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5.

Demande à déposer en mairie 10 jours avant la date de réalisation des travaux envisagés

LE DEMANDEUR							
☐ Particulier☐ Service public			Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprises				
Dénomination :							
Représenté par :							
Adresse /Numéro :							
			Pays :				
Téléphone:	Courriel :		@				
LOCALISATION DU SITE CONC	ERNE PAR LA DEMANDE						
Voie concernée :	Roı	ute n	nationale n°				
Route départementale n°							
Adresse / Numéro de la voie cond	ernée :						
		ion(s	s) :Parcelle(s) :				
OBJET DE LA DEMANDE / NAT	URE DES TRAVAUX						
PIECES À JOINDRE							
	a manno						
Plan de situation / plan de masse PATES							
DATES Dates envisagées pour le commencement des travaux / de la demande :							
Durée prévue :	nocificiti des travada, y de la dem	iaiia					
A	le						
Australia Martina	Oliver at time 1 M 1		Olamati I. I. I				
Avis du Maire	Signature du Maire	l	Signature du demandeur				
Favorable							
Défavorable							
		1					

Information

Afin de mettre en place une meilleure organisation de la gestion des demandes de permission et d'autorisation de voirie, de permis de stationnement ou d'autorisation d'entreprendre des travaux et d'alignement, un formulaire de demande a été mis en place.

Vous pourrez retrouver ce formulaire sur le site internet de la commune, rubrique « urbanisme ».

<u>Attention</u>! Toute demande doit être déposée en mairie <u>10 jours avant</u> la date de réalisation des travaux envisagés.







lles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur compétence. Certaines ne sont composées que d'élus, d'autres sont ouvertes aux habitants qui peuvent ainsi faire bénéficier la commune de leurs créativité et compétences. Les membres y discutent des problèmes concrets des habitant de la commune et proposent des solutions. Les décisions sont soumises au vote du Conseil municipal ou sont prises directement par le maire, selon les cas.

Commission « École »

Julien BRUNHES, Antoinette MERCIER, Nicole CHAPPAT, Christiane AGUERRE, Emmanuel BUC, Nadège FOURNIER, Jean-Charles COLIN, Xavier DENIS

- Le premier rôle est le lien entre l'école et le Conseil municipal.
- Elle gère les questions relatives aux moyens et fonctionnement scolaire et périscolaire :
 - Le budget et le fonctionnement de l'école puisque la commune finance les fournitures, les locaux, le mobilier...
 - · Le personnel :
 - Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)
 - de la cantine
 - du temps périscolaire
 - pour l'entretien des locaux
 - Le transport : pour la mise en place des horaires et des trajets en relation avec le Département.
- Elle participe au Conseil d'école. Elle est donc le relais entre la commune, l'école et les parents d'élèves.

 Elle travaille aussi avec le COPIL Ecole (équipe enseignante, personnel du périscolaire, parents d'élève élus) pour régler certains problèmes au sein de l'école.

Commission « Travaux et Cadre de vie »

Julien BRUNHES, Jean-Paul DURAND, Nadège FOURNIER, Jean-Luc CHALUT, Aline VERNADAT, Jean-Paul OLLIVIER, Frédéric LAJOINIE, Brigitte JAREMKO, Alexandra CHAUMUZEAU, Marine DE LIMA

S'agissant des « Travaux », la commission est chargée :

- d'élaborer les programmes liés aux projets (bâtiments et voirie) qui seront réalisés durant le mandat.
- d'assurer le suivi des projets relatifs à l'assainissement (station et réseaux).
- de gérer les projets d'investissement dans les domaines du bâtiment, de la voirie et des réseaux divers.
- d'assurer le suivi de l'entretien des bâtiments, des infrastructures communales, d'éclairage public, des voiries urbaines et rurales et des chemins ruraux.
- d'assurer le suivi de la gestion et de l'entretien des espaces verts.

Quant à l'aspect « Cadre de vie », l'objectif de la commission est la mise en place sur la commune d'une politique favorisant le développement durable en matière d'aménagement du territoire (espaces verts, fleurissement de la commune), d'amélioration des transports, de la sécurité et des mobilités douces.

Elle souhaite également informer et communiquer sur les actions de chacun, au quotidien, pour favoriser le « mieux vivre ensemble ».

Commission « Urbanisme et suivi du PLUi »

Julien BRUNHES, Nadège FOURNIER, Jean-Paul DURAND, Antoinette MERCIER, Michel-Antoine SIBIAUD, Brigitte JAREMKO, Alexandra CHAUMUZEAU

Aujourd'hui, toutes les demandes d'autorisations de travaux (déclaration préalable, permis de construire ...) sont reçues en mairie et instruites au service ADS du Grand Clermont après avis du maire. Ces autorisations sont contraintes par les règles du PLU élaboré en 2013 (modifié 3 fois) et, selon la zone, par l'Avis de l'architecte des bâtiments de France.

Vous pouvez consulter le PLU sur le site de la commune, rubrique Urbanisme onglet PLU. A ce jour, la compétence urbanisme relève de Mond'Arverne communauté.

Le rôle de la commission pour les années à venir sera de se positionner sur l'élaboration du Plan Local Urbanisme Intercommunal de Mond'Arverne communauté qui est en construction. Elle devra l'appliquer voire le faire évoluer si nécessaire.

La précédente municipalité et le bureau d'étude chargé de son élaboration sont arrivés à une ébauche. La nouvelle équipe doit réfléchir et proposer à Mond'Arverne communauté les évolutions qu'elle souhaite voir se développer sur la commune de Chanonat dans les années à venir.

Tout est à faire, rien n'est décidé, alors bon travail à la commission qui a commencé à relever les manches!



Commission « Cimetière »

Julien BRUNHES, Antoinette MERCIER, Nadège FOURNIER, Jean-Charles COLIN

La commission cimetière a été créée lors du mandat précédent pour lancer la procédure de reprise des concessions en état d'abandon afin de sécuriser et mieux entretenir par la suite nos 2 cimetières.

La procédure, qui avait débuté en 2016, arrive à son terme. Les ayants droits, connus par les services de la mairie, ont pour la dernière fois été appelés à réaliser les travaux nécessaires lors du constat du 25 janvier 2020. La prochaine étape consistera en la reprise matérielle des concessions qui ont été déclarées abandonnées.

L'opération pourrait être réalisée dans l'année 2021. Cette étape ne sera pas sans empathie pour les anciens habitants de notre commune. La procédure s'achèvera dans le respect des règles imposées ainsi que dans le respect pour chaque personne ou chaque famille des concessions concernées.

Commission « Communication »

Julien BRUNHES, Jean-Paul DURAND, Emmanuelle BASSOT, Michel-Antoine SIBIAUD, Aline VERNADAT, Nadège FOURNIER, Alexandra CHAUMUZEAU

Cette commission est chargée de l'information et de la communication en direction de la population, des associations et de l'extérieur (bulletin municipal, site Internet, réseaux sociaux...).

Ses missions essentielles consistent à :

- Définir les moyens de communication à mettre en œuvre dans la commune.
- · Définir les informations à communiquer.
- Élaborer le bulletin municipal : « Les Nouvelles de Chanonat ».
- Solliciter les présidents des commissions et des associations afin qu'ils communiquent en particulier sur leurs projets et évènements.
- Favoriser le lien avec les correspondants de presse.
- · Valider l'ensemble des supports de communication.
- Valider l'ensemble de l'information à intégrer dans les supports de communication.

Commission consultative « Gestion du patrimoine »

Julien BRUNHES, Michel-Antoine SIBIAUD, Jean-Luc CHALUT, Aline VERNADAT, Roland BONJEAN, Michel FAVIER, Bernard THEILLON, Pascal BREUIL, Roland COGNET, Jacques MICHELL, Michel BASSOT, Bernard CAPELLE, Pierre CULLERON, Xavier DENIS, Marie-Odile SALLE, Sylvie GARNIER

Cette commission devrait contribuer à faire connaître aux habitants de la commune « Le trésor caché de Chanonat ». « Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir... ». C'est la définition retenue par l'UNESCO et notre commune de Chanonat doit assumer cette double vocation.

La nouvelle commission « Gestion du patrimoine » a été installée le 5 septembre. Elle se compose d'élus et d'habitants de la commune. Elle est statutairement présidée par le Maire. Son rôle est d'instruire les projets présentés, relevant de son domaine de compétence, pour en faire la synthèse dans un dossier transmis et exposé au Conseil municipal afin d'éclairer ses choix.

La commission se réunira tous les deux mois. Entre temps, les membres de la commission, réunis en groupes de travail, travaillent sur des sujets patrimoniaux déterminés. Ces groupes de travail seront ouverts aux habitants de la commune intéressés par le sujet mis à l'étude. Le fruit de ces études sera rapporté lors de



la séance suivante de la commission. Les groupes de travail ne sont pas permanents. Ils se séparent une fois leur étude terminée. Ce fonctionnement permet d'associer le plus largement possible les habitants de la commune à la construction des projets municipaux.

Nous vivons dans une commune riche de son passé : une église intéressante, une Commanderie, une architecture générale du village, des constructions anciennes. Ce riche patrimoine n'est pas en bon état.

L'église, tout d'abord, mérite, au-delà du problème religieux, d'être préservée car c'est le cœur historique et humain de Chanonat. D'autres bâtiments publics ou privés attirent également l'attention, mais mener une politique patrimoniale cohérente entraîne dans un premier temps une dépense et des questionnements... financiers.

Bien qu'il soit un peu tôt pour présenter des projets, sans trahir de secrets, on peut avancer qu'il est envisagé de lancer un concours « Photographier le Patrimoine » qui aurait l'avantage de faire connaitre les sites intéressants de la commune et de constituer ainsi une photothèque du patrimoine local de la fin des années 20 du XXIº siècle.

Est également évoqué le souhait de prolonger la démarche initiée par l'association Champ libre sous le titre « Paroles Habitantes » consistant à photographier et écouter la parole des anciens du village et de publier ensuite leurs témoignages.

Enfin, pourquoi ne pas reprendre pour les journées du Patrimoine de l'année 2021 une visite promenade dans les rues du village à la recherche des signes du passé.

Ce ne sont là que des projets auxquels vous pourrez éventuellement ajouter les vôtres.

Il sera prudent d'attendre la fin de la pandémie pour organiser ces manifestations. Mais il est temps d'y réfléchir et de commencer à prendre des photos.

Un tel engagement débouche, à moyen terme, sur une amélioration de l'approche sociale et du bien vivre pour les habitants actuels et, bien sûr, futurs et contribue de façon indiscutable à l'image de Chanonat et, par là même, à l'augmentation de la valeur patrimoniale générale qu'elle soit publique ou privée.

Nos prédécesseurs depuis de nombreuses années ont eu le souci du patrimoine en réalisant de petites rénovations (Œuvres d'art dans les églises, restauration et entretien de certains bâtiments publics...) en fonction des possibilités budgétaires de l'époque.

Défendre notre patrimoine communal ne relève donc pas d'un vague attachement au « passé » mais se situe bien dans une réalité économique dynamique du XXIe siècle. Nous sommes historiquement l'un des plus vieux villages auvergnats et des personnages illustres en attestent.

La municipalité s'attachera donc à sauvegarder ce trésor commun et dont il nous appartient, de façon certaine et indiscutable, de le transmettre à ceux qui nous suivrons.

Commission consultative « Vie culturelle, associative, sport, fêtes et cérémonies »

Julien BRUNHES, Jean-Luc CHALUT, Christiane AGUERRE, Frédéric LAJOINIE, Emmanuelle BASSOT, Michel FAVIER, Henri LAVERAN, Michel JAREMKO, Valérie VISSAC, Pierre VERNET, Jean-Paul OLLIVIER, Alexandra CHAUMUZEAU, Jean-Charles COLIN, Xavier DENIS

Cette commission est essentielle pour donner vie à nos villages.

Elle embrasse des domaines aussi complémentaires que la culture, la vie associative et sportive sans oublier l'organisation des fêtes villageoises et des cérémonies officielles.

Pour être porteuse de projets, elle est ouverte en plus des représentants du Conseil municipal à des personnalités extérieures soucieuses d'apporter leurs idées et de soutenir les actions qui seront retenues par le Conseil municipal.

La première réunion de la commission s'est tenue le 19 août dernier. Mme Christiane AGUERRE a été proposée pour être rapporteur.



Il est apparu rapidement que les activités en cette fin d'année seront particulièrement perturbées par les mesures mises en place par les pouvoirs publics pour combattre la propagation de la pandémie de la Covid19.

Ainsi le Festival Art'Air qui allie marche et spectacle culturel qui devait avoir lieu début septembre en partie sur le territoire de la commune a été annulé par les organisateurs.

Malgré tout, la proposition de M. COGNET pour l'association Champ Libre de faire appel de nouveau à deux artistes en résidence à l'ancienne école de Jussat, au printemps et en automne, recueille un avis favorable. Avec le soutien de la DRAC, cette initiative est doublement intéressante pour la commune : elle amène de la vie dans ce lieu sachant que la population est souvent conviée à suivre les travaux et c'est un outil pédagogique pour les scolaires dans le cadre de rencontre artistes-élèves.

Enfin, la commission a arrêté le principe d'une réunion avec les associations de la commune pour le 29 août, afin de caler les activités en fonction des disponibilités en salle de la commune et de prévoir la mise en place d'un forum des associations.

Enfin, le maire a rappelé que cette première réunion en période estivale nécessitera rapidement une deuxième pour ouvrir celle-ci à toutes les bonnes volontés

La commission ayant des objets multiples, il a été acté de rechercher trois personnes référentes pour animer les sous-commissions (ou groupes de travail suivant le vocable à retenir):

- · Vie culturelle.
- Vie associative et sport.
- · Fêtes et cérémonies.

Au-delà de cette première réunion, il faudra s'atteler à de nombreux chantiers.

En matière culturelle, des sujets transverses seront à envisager avec la commission patrimoine afin de mettre en avant le passé historique de Chanonat.

La vie associative n'existera que si la commune peut compter sur des associations créatives et dynamiques. En appui des associations, la commune a ouvert la salle des loisirs le 16 septembre dernier au forum des associations pour que chacune ait la possibilité de se faire connaître d'un plus grand nombre et puisse lancer une nouvelle saison.

Ainsi, malgré les difficultés et les craintes qu'engendre la covid19, les associations comme « Pamplemousse et Ribambelle », « APECVJ », « le SONMUDO des Volcans », « L'atelier Lutte » et bien d'autres continuent de proposer des activités aux jeunes et adultes. La commission doit être aussi créatrice d'idées nouvelles.

Les enfants scolarisés à Chanonat, les adolescents doivent bénéficier d'infrastructures pouvoir communales sous exploitées, comme les terrains de sport sur la route de Varennes. Pour cela, il faut que des personnes s'investissent par exemple pour recréer un club de tennis. Mais il y a aussi l'appropriation de nos chemins pour des activités de promenade ou plus sportives comme le propose le site bougerachanonat.

Bref, il y a du pain sur la planche. Comme la commission est ouverte, elle attend les bonnes volontés qui veulent le bien vivre à Chanonat.



Commission consultative « Environnement »

Jean-Luc CHALUT, Julien BRUNHES, Jean-Paul DURAND, Daniel THOMAS, Daniel LONJON, Henri LAVERAN, Antoine BILLAUDET, Marc CŒUR, Michel PEZANT, Elie DAUCHER, André LEFAURE, Erwan CONSTANTY, Xavier BERNARD, Salma CULLERON, Michel VIDAL, Xavier DENIS, Alexandra GRIBEL

La commission « Environnement » qui remplace l'ex commission « Calamités agricoles, problèmes et chemins agricoles » est née le 12 juin 2020 lors du Conseil municipal (CM) sur proposition de l'un des membres de la liste minoritaire. Cette nouvelle commission au spectre d'investigation s'imposait tant les calamités agricoles ne sont souvent que la manifestation d'un péril plus grand à savoir le dérèglement climatique.

Depuis plusieurs saisons, la commune de Chanonat a subi des périodes de sécheresse très longues accompagnées de très fortes chaleurs avec pour conséquence, pour les agriculteurs, des récoltes moindres et, pour les éleveurs, la pénurie de fourrage.

Celles-ci se terminent souvent par des orages violents aux conséquences tout aussi catastrophiques avec la grêle qui dévaste les plantations et les inondations qui ont touché nombre de maisons.

La commune se doit d'apporter sa contribution pour combattre le dérèglement climatique en étant de plus partenaire des actions de Mond'Arverne communauté dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Le PCAET est un outil de planification territoriale qui a pour but d'atténuer les effets du changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie. Il comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un plan d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation.

La commission « Environnement » s'est réunie pour la première fois le 31 juillet 2020. Monsieur le Maire y a rappelé le cadre juridique des commissions communales ouvertes à des personnes de la commune non élues. S'agissant du rapporteur, il propose que cette fonction puisse être tournante. Jean-Luc CHALUT a été désigné vice-président, Salma CULLERON et Xavier BERNARD ont été proposés « Rapporteur » pour faire le rapport de la séance.

Toute personne de la commune de Chanonat prête à s'investir ou ayant des compétences reconnues dans le domaine de cette commission peut demander à la rejoindre.

Mise en place de trois sous-commissions ou groupes de travail selon le vocable choisi :

- Sous-commission « Chemins agricoles » :
 Cette sous-commission est chargée d'établir les
 travaux annuels répétitifs d'entretien à réaliser pour
 maintenir en bon état les chemins communaux.
- 2. Sous-commission « Eaux de surface » : inondations suite aux orages violents qui se répètent en été, mais aussi manque d'eau récurrent avec les périodes de sécheresse. Henri LAVERAN est pressenti avec Xavier BERNARD, Henri VIDAL, Michel PEZANT pour lancer cette sous-commission.
- 3. Sous-commission « Économies d'énergie » : elle se fixe comme objectif d'étudier notamment la faisabilité d'extension de panneaux photovoltaïques. Ont souhaité participer à cette sous-commission Salma CULLERON, Nadège FOURNIER, Jean-Paul DURAND, Michel VIDAL.

Est venu ensuite se greffer un 4° groupe de travail, la sous-commission « antennes-relais de téléphonie ». Le développement de la téléphonie mobile et ses perspectives d'évolution dans les années qui viennent, comme la 5G, peuvent, s'ils ne sont pas maîtrisés, avoir un impact non négligeable sur la santé des populations riveraines d'antennes et sur l'environnement. Aussi, la municipalité a-t-elle décidé d'explorer ce domaine.

Comptes-rendus des réunions des souscommissions de la commission « Environnement »

Sous-commission « Chemins agricoles »

Elle s'est réunie pour la première fois le 20 août 2020 compte tenu de l'urgence du dossier. Y ont participé : Marc CŒUR, Erwan CONSTANTY, Elie DAUCHER, Daniel LONJON, Michel PEZANT, Daniel THOMAS. La réunion s'est centrée, pour l'essentiel, sur l'élaboration d'une méthode de travail, d'une feuille de route et sur la répartition des tâches.

Un groupe de travail auquel participaient Marc CŒUR, Michel PEZANT, Elie DAUCHER et Jean-Luc CHALUT s'est à nouveau réuni le 25 août. Lors de cette séance productive, des propositions concrètes ont été faites.

- Il a été rappelé, en préambule, qu'il était urgent de disposer d'un plan plus lisible pour hiérarchiser les chemins en fonction de leur utilisation.
- Les membres du groupe de travail déplorent un manque cruel d'entretien des chemins par la commune.
- En priorité, tous les chemins sont à débroussailler. Ensuite, suivant leur état, les opérations suivantes peuvent être nécessaires :
- · Refaire des saignées ;
- Apporter du concassé;
- Faire disparaître les pierres apparentes, en particulier pour éviter la casse du matériel d'entretien ;
- Curer les fossés.

Michel PEZANT a établi un document listant les chemins prioritaires.

Les premières propositions émises par ce groupe de travail sont les suivantes :

- Dans le cas de travaux engagés par le personnel communal, les membres de la commission sont prêts, avec un conseiller référent, à suivre le chantier.
- Faire appel à des intervenants extérieurs qu'il s'agisse d'entreprises spécialisées ou d'auto-entrepreneurs.
 Des devis leur seront demandés.

Début souhaité des travaux : novembre, juste après la chute des feuilles.

Sous-commission « antennes-relais de téléphonie » Membres de la sous-commission : Robert PEPEY, Frédéric LAJOINIE, Jean-Charles COLIN, Michel-Antoine SIBIAUD, Jean-Paul DURAND

La sous-commission, qui fait partie de la commission consultative « Environnement », s'est réunie pour la première fois le 26 septembre dernier. Elle a pour objectif d'obtenir à la maille de la communauté de communes « Mond'Arverne » un schéma directeur d'implantation des antennes-relais voire une charte relative à l'implantation de ces antennes-relais avec les opérateurs de téléphonie.

En effet, l'impact du numérique sur la santé et l'environnement est une problématique croissante dans laquelle s'inscrit la 5G. Les émissions de gaz à effet de serre relatives au numérique sont loin d'atteindre celles des secteurs du transport ou du logement, mais, avec l'évolution des usages, elles peuvent augmenter rapidement.



ette rentrée, le mardi 1er septembre 2020, était peut-être plus frustrante pour les parents que pour les enfants. En effet, ces derniers étaient ravis de retrouver tous leurs camarades, tandis que la directrice n'avait invité qu'un seul adulte par enfant. Dans ce contexte particulier, l'accueil du premier jour fut court sauf pour les enfants de petite section qui ont eu le droit d'être accompagnés jusque dans leur classe, par petits groupes de 5. Les familles concernées avaient été prévenues à la fin du mois de juin.

Le dernier protocole sanitaire permet d'accueillir tous les enfants, tous les jours. Ils doivent se laver les mains très régulièrement et tous les jeux de cour sont autorisés. Tous les adultes de l'école portent désormais un masque durant toute la journée aussi bien à l'intérieur que dans la cour.

Voici la liste des classes avec leur enseignante respective :

- PS-MS 26 élèves avec Mme Marie-Line CAYROUSE
- MS-GS 26 élèves avec M^{me} Catherine TOURNADRE et M^{me} Florence BUSSIÈRE pour le lundi
- GS-CP 22 élèves avec M^{me} Clarisse ARNOULD
- CE1-CE2 25 élèves avec M^{me} Nadège BRUNIE
- CE2-CM1 26 élèves avec M^{me} Claire BERNARD qui remplace M^{me} Aurélie BOURILLON
- CM1-CM2 25 élèves avec M^{me} Emmanuelle RAYSSIGUIER.

Chaque enseignante a reçu les parents pour une réunion d'information.

Tous les élèves de GS sont partagés en trois groupes, dont un travaille le matin aux côtés des CP durant deux semaines, en alternant avec la classe des MS-GS, autour de la littérature.

Tous les MS sont ensemble l'après-midi avec M^{me} CAYROUSE pendant que M^{me} TOURNADRE

s'occupe de la totalité des GS et que les CP sont avec M^{me} ARNOULD.

M^{me} RAYSSIGUIER assure les séances d'anglais pour sa classe et celle des CE2-CM1 pendant que M^{me} BERNARD enseigne l'histoire.

Les six classes sont inscrites au projet environnement avec des animateurs du CPIE de Theix. Elles bénéficieront d'interventions de professionnels.

Tous les GS, CP et CE1 iront au bassin de Longues au troisième trimestre, le mardi après-midi. Sur ces moments, M^{me} BRUNIE prendra en charge tous les élèves de CE2, M^{me} BERNARD aura tous les CM1 et M^{me} RAYSSIGUIER les CM2.

La bibliothèque municipale ne peut plus accueillir les groupes. Les enseignantes peuvent cependant emprunter des documents pour leur classe.

L'école entame les démarches pour être labellisée école E3D, c'est-à-dire engagée pour l'environnement et le développement durable, en menant diverses actions.

Tous les élèves de maternelle ont profité de la présence du chorégraphe Thierry LAFONT, dès le mois de septembre, pour découvrir la danse contemporaine lors de quatre matinées.



Rentrée post-confinement

Après une rentrée post-confinement, en mai, en effectif très réduit et avec des normes sanitaires strictes, les 15 derniers jours avant les vacances ont permis de préparer la rentrée 2020/2021.

Le 1^{er} septembre les enfants ont pu rejoindre le périscolaire et la cantine comme les autres années, avec une nouveauté cette année, pour la cantine et le périscolaire, la mise en place d'un logiciel permettant l'inscription en ligne.

Grâce au logiciel « parascol » il est désormais possible de gérer ces inscriptions plus facilement :

- · Possibilité d'inscription à l'année
- Possibilité d'inscription le jour J jusqu'à 7h00
- Possibilité de changement le jour J jusqu'à 7h00 également

Comme avec tout nouveau logiciel, il est possible que, dans un premier temps, nous rencontrions des difficultés. Si vous rencontrez une anomalie ou observez un changement, n'hésitez pas à nous le signaler par téléphone au 04 73 87 54 65 avant 7h00.

Grâce au travail fourni par le Copil et la mise en place du nouveau règlement, nous constatons que cette rentrée se déroule dans un bien meilleur climat, avec un respect des enfants entre eux et envers le personnel.



École primaire publique de Chanonat contre les leucodystrophies

'école s'est inscrite cette année à la grande campagne de mobilisation « Mets tes baskets et bats la maladie! » proposée par l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA). Lundi 12 octobre 2020, les trois classes de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 ont démarré la matinée par la dictée ELA (ou une partie), ce qui a permis un moment d'échanges sur la solidarité, le respect, le handicap. Et ensuite, tous les enfants ont participé à une course solidaire autour de l'école en prêtant symboliquement leurs jambes à ceux qui ne peuvent plus s'en servir. Chaque tour équivaut à 250 mètres. Dès que les enfants repassaient par le départ, ils gagnaient un jeton. De retour en classe, il faudra comptabiliser tous les jetons. Les enfants ont reçu du jus de fruits ainsi que des bonbons pour les récompenser d'avoir participé avec enthousiasme.



Aide aux devoirs

La reprise active du coronavirus dans notre département a malheureusement mis un coup d'arrêt à notre activité, la plupart d'entre nous ayant atteint cet âge fatidique nous rendant plus fragiles face à son attaque. Nous referons le point à la rentrée de janvier et déciderons si nous pouvons reprendre ou pas.

Ceci dit, l'équipe reste motivée malgré l'adversité et souhaite s'agrandir pour assurer le bon fonctionnement de cette activité afin de pallier les diverses absences mais aussi pour mieux aider les enfants à faire leurs devoirs (ce n'est pas du soutien scolaire).

Cette activité se déroule depuis octobre 2012 les lundis et jeudis de 17h à 18h hors vacances scolaires. Elle se déroule dans une bonne ambiance de travail et c'est avec grand plaisir que nous accueillerons de nouveaux bénévoles qui seront les bienvenus.

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre M^{me} Martine DESPLAT au 04 75 87 50 69 ou 06 31 52 01 43.

Le Centre Communal d' *Action Sociale*



e CCAS est un établissement public municipal, qui met en œuvre la politique d'action sociale communale. Il intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, en soutien des habitants rencontrant des difficultés, ainsi qu'en accompagnement des familles et des personnes âgées. Pour toute demande de renseignements vous pouvez vous adresser en mairie, auprès du secrétariat.

Disposant d'un budget autonome, il est géré par un conseil d'administration présidé par le maire. Il est composé à part égale de conseillers municipaux et de membres extérieurs nommés :

Les membres élus par le Conseil municipal sont (par ordre alphabétique) :

M^{me} BASSOT Emmanuelle, M^{me} CHAPAT Nicole, M^{me} CHAUMUZEAU Alexandra, M^{me} FOURNIER Nadège, M^{me} MERCIER Antoinette.

Les membres nommés par le président sont (par ordre alphabétique) :

M^{me} GERARD Marie-Claire, M^{me} GRIBEL Alexandra, M. THEILLON Bernard, M. THOMAS Daniel, M^{me} VASSON Pierrette.

Véritable vecteur de lien social à l'échelle de notre village, le CCAS est par ailleurs en charge de l'organisation des festivités de fin d'année, en faveur des Chanonatois de 70 ans et plus. Pas de temps à perdre, les membres du CCAS se sont déjà mis au travail.De riches idées ont émané au cours des

échanges à l'occasion des deux premiers conseils d'administration du CCAS, et l'enthousiasme est palpable.

Au programme des réjouissances :

Si les conditions sanitaires le permettent, solistes et duo de danseurs seront conviés au Traditionnel Banquet, à la Salle des Loisirs de Chanonat, le Dimanche 10 janvier 2021 à partir de midi. De subtiles saveurs seront servies aux convives, au son d'une ambiance chaleureuse et conviviale.

Et pour nos aînés qui opteront pour le coin du feu, l'équipe du CCAS distribuera un panier garni, composé de gourmandes douceurs.

Nous invitons les habitants concernés à retourner en mairie le formulaire d'inscription.

Au plaisir de partager ensemble ce bel évènement!





'est un lieu d'échanges, de partages de conseils, de graines, de plants et de légumes.... C'est aussi un lieu de convivialité. Que nous disent ces jardiniers passionnés et forts sympathiques ?

· Chantal:

J'ai emprunté ce petit bout de terre pour en faire un lieu d'échanges. Aujourd'hui, une douzaine de jardiniers partagent cet espace dans un esprit convivial et amical. Pour moi, c'est me connecter à la terre, y relier mes racines. C'est essentiel à mon bien être. Pour le respect et la protection de la nature (aucun produit chimique, installation d'un hôtel à insectes, tournesols, arbres à papillons, petite mare, purin d'orties...). Lieu d'écoute, de respect, dans un environnement sain.

Dès le début, j'ai décidé de consacrer une parcelle de ce jardin à l'association des Restos du Cœur de Saint-Amant-Tallende, en semant des graines de potimarrons pour leur en offrir la récolte.

Cette année, les jardiniers vont renforcer cette action afin de ne pas oublier les plus démunis

• Jean-Marc :

Je souhaitais retrouver les saveurs de mon enfance, le goût des tomates n'a rien à voir avec celles du commerce!

Pascal :

J'apprends à jardiner, à partager des moments conviviaux avec les amis et de la solidarité avec les restos du cœur en leur offrant une partie de ma production de courges!

Christiane :

Lieu d'apprentissage de travaux de jardiniers avec mes petits enfants qui deviendront peut-être des « jardiniers en herbe », transmission du goût de la nature, de récoltes de légumes bio et des valeurs d'échanges et solidarité. Plaisir de partager un verre, une tourte aux légumes, un barbecue après les travaux du jardin.

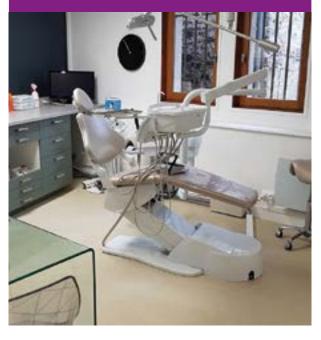
Sans oublier Mathieu qui nous a malheureusement quitté, son jardin est désormais cultivé par ses parents, ses sœurs et ses amis. Son sourire est toujours présent.



Après la caserne des pompiers puis les ateliers municipaux, le 7 rue Jean de Châteauneuf, au bourg de Chanonat, a vu s'installer à la fin de l'été, à la place de l'ancienne bibliothèque, un cabinet dentaire à la plus grande satisfaction des chanonatois et qui contribuera, à n'en pas douter, à leur rendre le sourire.

Pour le moment, le cabinet est ouvert les Lundi, Mardi et Vendredi de 9h à 19h. Trois dentistes de Tallende viennent y exercer leur métier à tour de rôle.

Les rendez-vous se prennent par téléphone au 04 73 39 04 32.





e 3 septembre 2020, une partie des élus de la commune rencontrait Monsieur Loïc CHIRENT. Cette entrevue fait suite à une décision de la mairie de louer une parcelle de 1,04 hectare de terre à exploiter entre les villages de Jussat et Chanonat à ce viticulteur biologique, enfant du village et soucieux de faire perdurer les traditions et l'héritage culturel d'antan.

L'aventure commence il y a sept ans quand Loïc démarre son activité sur une petite parcelle familiale de quatre mille mètres carrés. Au fil des années, le projet s'agrandit et s'étend grâce à la location de plusieurs terrains sur les environs. Loïc plante des vignes sur les villages de notre magnifique commune et s'occupe aujourd'hui de deux hectares et demi. Il espère d'ailleurs, à terme, doubler sa surface exploitable.

Depuis toujours, il a à cœur de respecter les terres qu'il cultive et n'utilise que des engrais organiques et des produits naturels ainsi que des décoctions comme le faisaient déjà nos ancêtres au siècle dernier.

Afin que soit officiellement reconnue la qualité du fruit de son travail, Loïc a décidé d'entamer les démarches pour faire apposer le label agriculture biologique à ses produits. Il est aujourd'hui suivi par l'organisme certipaq bio qui lui délivrera un diplôme à l'issue de trois années d'observation. La parcelle que lui loue la commune et qui se situe dans la zone de Rizolle sera plantée aux alentours d'avril 2021. Il nous faudra ensuite patienter trois longues années avant d'avoir la joie de déguster le produit des premières récoltes. On en salive d'avance!

Soucieux de porter des projets à la fois respectueux de la nature et ayant pour but de faire perdurer la vie, la mémoire et l'âme de notre commune, nous ne pouvons que lui souhaiter beaucoup de réussite et espérer qu'il incitera d'autres habitants à créer avec nous des projets qualitatifs de revalorisation de notre patrimoine.

Les transports en commun que Chanonat espère!

Le terminus de la ligne 27 de la T2C qui relie le village d'Opme à la place Delille – Montlosier à Clermont-Ferrand, en passant par Romagnat et Beaumont, est à moins de 2 km du village de Jussat. Nombre de jussatois ne comprennent toujours pas pourquoi la ligne de bus ne peut pas être prolongée jusqu'à la croix Saint-Julien à l'entrée du village.

Encore plus incongrue, la situation des varennois qui voient les cars affrétés par le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise (SMTC-AC) traverser leur village sans que ceux-ci aient l'autorisation de s'y arrêter.

S'agissant de la venue du bus à Jussat, les habitants ont commencé à se mobiliser en lançant une pétition. Bien entendu, la municipalité appuiera leur démarche.

Pour Varennes, un courrier du Maire de Chanonat a été adressé à Monsieur Olivier ARNAL, Président de la Régie de transport en commun T2C. Ce dernier regrette de ne pas pouvoir donner une suite favorable à la requête de Chanonat du fait que le SMTC-AC n'est pas compétent pour proposer un service de mobilité à l'extérieur de son ressort territorial.

Toutefois, tout espoir n'est pas perdu. En effet, la nouvelle loi d'orientation des mobilités, adoptée le 24 décembre 2019, prévoit que la couverture de l'ensemble du territoire soit assurée au 1er juillet 2021 par une autorité organisatrice de la mobilité tel le SMTC-AC.

L'application de cette loi pourrait permettre d'apporter, à une échéance rapprochée, si l'extension du ressort territorial du SMTC-AC à l'échelle de la commune est envisagée, des perspectives de déploiement d'offres de services sur Chanonat vers l'agglomération clermontoise.

La commune qui participe activement au groupe de travail sur la mise en œuvre de la compétence Mobilité au sein de Mond'Arverne communauté est force de propositions en la matière et sait les défendre dans l'intérêt des habitants de la commune et, plus globalement, dans celui des habitants de l'intercommunalité.

Un marché communal: un lieu de vie villageoise

a commune de Chanonat n'a pas encore de commerces sédentaires d'alimentation, ni de bar, ni de restaurant mais elle a depuis le printemps un marché de plein air tous les mercredis de 16 à 19 heures sur le parking de la salle des loisirs.

Né d'une nécessité pendant le confinement d'aider la population, en particulier les personnes les moins mobiles à pouvoir se ravitailler sur place en produits frais et de qualité, ce marché s'est installé d'abord sur la place de la mairie puis ensuite sur le parking de la salle des loisirs ce qui a permis d'ouvrir ce lieu a plus de commerçants ou producteurs.

Chaque mercredi, sur sept à neuf étals, est proposé un panel de denrées :

- L'épicerie ambulante et son choix de produits en vrac;
- Le pain bio, les fruits et légumes, les yaourts, le miel par des producteurs ;
- Un fromager et depuis peu un marchand de fruits de saison et un stand de rôtisserie de volailles fermières d'Auvergne;
- Par intermittence, un éleveur local de bovins propose viande et conserves.

Le marché a maintenant une clientèle fidèle. Le port obligatoire du masque n'empêche pas les échanges, les discussions entre acheteurs et avec les commerçants.

Un lieu de vie villageoise est en train de naître.

Certains commerçants et producteurs prennent des commandes par téléphone et par courriel. Ces coordonnées sont ou pourront être consultables sur les sites interactifs de la commune (Actu'Chano Chanonat sur Facebook) ou du collectif des associations « Bouger à Chanonat » [Facebook et site internet (www.bougerachanonat.com)].

Pour le maintenir, il faut réfléchir aux moyens de le pérenniser: pratiquer le bouche-à-oreille (à distance!) pour inciter plus d'habitants à le fréquenter, trouver d'autres commerçants ou producteurs, toujours en donnant la priorité à l'approvisionnement local, prévoir des animations, espérer la fin de la pandémie pour ouvrir un bar associatif ...



Groupe Randonnées

L'Atelier n°4, commission municipale, a réalisé entre 2018 et 2019, le projet des 3 chemins de randonnée, à partir de chacun des 3 villages de la Commune, qui ont été inaugurés le 29 février 2020 par M. Serge CHARLEMAGNE. Un quatrième itinéraire est encore à l'étude.

Avec l'accord de M. le Maire, M. Jean-Paul DURAND, qui présidait ce groupe et est devenu 1^{er} Adjoint du Conseil municipal, a demandé à M. Henri LAVERAN de coordonner le futur groupe assurant la continuité de ces projets.

Après acceptation, un « Groupe Randonnées » s'est constitué, la plupart des anciens membres étant volontaires pour continuer cette mission.

Ses objectifs principaux sont les suivants :

- Terminer le quatrième projet reliant les 3 villages de la Commune. Cette boucle de 17 km est déjà définie. Sa finalisation est conditionnée par des négociations foncières en cours. Ensuite les fiches à imprimer, la documentation complémentaire accessible par un QR Code, les panneaux, le balisage, devront être conçus, réalisés puis mis en place.
- Assurer le suivi des 3 itinéraires balisés existants. Cela va de l'entretien des chemins et sentiers au remplacement du balisage disparu ou insuffisant ainsi qu'à la considération des problèmes rencontrés par les randonneurs. Nous demandons donc à ces derniers de nous les signaler, soit auprès de la Mairie, soit auprès de M. LAVERAN, afin que nous puissions les traiter.

Il est probable que ce groupe verra d'autres projets émerger afin d'étoffer les propositions de randonnées sur la Commune et ses environs immédiats.





Dernières mesures de **lutte contre la** Covid19

u moment de la publication du bulletin municipal n° 87, le confinement a été décidé pour une période de quatre semaines ce qui de nouveau impacte fortement la vie quotidienne de tous les habitants.

Conformément aux mesures demandées par la préfecture (http://www.puy-de-dome.gouv.fr/covid-19dans-le-puy-de-dome-a8240.html) les établissements recevant du public (ERP) sont fermés. Les salles communales ne sont donc plus accessibles pour les activités culturelles, sportives, récréatives etc.

Les locaux de la mairie, et plus particulièrement son secrétariat, ne sont pas adaptés pour permettre la mise en place d'un circuit visiteur en raison des conditions matérielles et de l'infrastructure des locaux. Les locaux restent ouverts au public dans la limite de deux personnes au maximum. Prise de rendez-vous possible.

Le marché local du mercredi qui permet un approvisionnement de nombre de produits alimentaires reste ouvert de 16h00 à 19h00 en respectant les gestes barrières (distance d'un mètre entre chaque client, port du masque, utilisation des gels hydroalcooliques, respect d'un circuit de chalandise).

L'école et la cantine fonctionnent, avec un protocole sanitaire renforcé dont le port du masque obligatoire dès l'âge de 6 ans.

Pour connaître l'évolution de la situation au niveau de la commune, nous vous conseillons de consulter régulièrement les sites internet de la commune, www.chanonat .fr ou par Facebook actu'chano chanonat.

Les dernières mesures gouvernementales de lutte contre la COVID19 contraignent l'amicale des sapeurs-pompiers « La Roche Blanche - Chanonat » à interrompre sa traditionnelle tournée de calendriers. Ce moment d'échanges et de convivialité ne sera pas pour autant annulé mais bien reporté dès que les conditions sanitaires le permettront à nouveau. C'est pourquoi les membres de l'amicale vous donnent rendez-vous prochainement et vous remercient d'avance de l'accueil que vous pourrez leur réserver. En attendant ce moment important dans la vie de l'amicale, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Je dépose mon amiante en déchetterie

epuis la rentrée, les collectivités en charge de la collecte des déchets proposent à leurs usagers un service gratuit de dépôt des déchets amiantés*.

Comment faire?

- 1. Je me rends en déchetterie pour récupérer un contenant pour mes déchets et mon double d'attestation signé.
- 2. Je prends rendez-vous par téléphone au : 04 73 24 54 71 pour la plateforme de déchets toxiques Veolia de Gerzat.
- 3. Chez moi je récupère mon amiante liée (solide qui ne s'effrite pas)
- 4. Je me rends à mon rendez-vous déposer mon amiante.
- * Dédié aux particuliers une fois par an et par foyer pour un apport de 100kg maximum d'amiante lié (équivalent à 6 tôles de fibrociment ou 4 mètres linéaires de conduit ou 4 jardinières)

Des précautions doivent être respectées pour la manipulation et le transport des déchets amiantés :

- Ne pas casser, percer, scier, racler, frotter, couper, jeter de l'amiante. Intervenir à l'air libre plutôt qu'en milieu fermé.
- · S'équiper avec des équipements de protection individuels (EPI) adaptés en suivant les consignes d'utilisation.
- Mouiller les éléments amiantés avant manipulation pour limiter l'émission de poussière.
- · Mettre ses EPI dans un sac étanche, fermé hermétiquement à rapporter le jour du dépôt.
- Transporter les déchets d'amiante dans une remorque pour éviter la pollution de l'habitacle du véhicule et faciliter le déchargement sur le site de dépôt.



Retrouvez toutes les infos concernant votre déchetterie sur :

www.clermontmetropole.eu

Rubrique "Préserver, recycler", puis "Déchetteries"

La médiathèque à nouveau ouverte



oucou, nous revoilà! La médiathèque ouvre à nouveau ses portes les mercredis de 15h30 à 17h30 et le samedi de 10h30 à 12h. Et toujours à la même adresse (ancienne Cure)

Les gestes barrières vont nous accompagner comme dans tous les lieux publics.

Pour renforcer notre équipe, nous recherchons des volontaires pour tenir des permanences. Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez venir nous rencontrer aux heures de permanence.

À très vite, L'équipe de la médiathèque de Chanonat



Distributeur de pain

Peut-être, vous êtes-vous aperçu(e) que le distributeur de pain implanté sur la façade de l'ex boulangerie, place Delille, avait été enlevé.

Soyez rassuré(e), il n'a pas disparu de Chanonat. Il a simplement été déplacé pour des raisons de changement d'usage du bâtiment auquel il était accolé. Vous pourrez toujours continuer à vous approvisionner à ce distributeur automatique que vous trouverez installé au pied des escaliers extérieurs de la Mairie.

Michel Huet, correspondant presse depuis dix années pour La Montagne, a cessé son activité.

Il ne couvre plus les évènements communaux en se déplaçant. Toutefois, en attente d'un remplaçant en accord avec La Montagne, les associations peuvent transmettre leurs articles avec photos pour demande de parution par mail à :

michel.huet63@orange.fr





Le bruit, un mal de notre société!

ien que le bruit soit signe de vie, il constitue aujourd'hui l'une des préoccupations majeures ✓ des Français. De simple désagrément, le bruit est effectivement devenu un véritable problème de santé publique, portant atteinte à la qualité de vie quotidienne de nombreux concitoyens (perturbation du sommeil, fatigue, stress, ...). Cette attention particulière de la population se traduit par une demande accrue d'intervention des pouvoirs publics.

La commune de Chanonat, comme beaucoup d'autres, est donc amenée à jouer parfois le rôle de médiation dans les conflits qui apparaissent entre voisins. S'agissant du bruit, certains voisins ne se rendent pas toujours compte de la gêne qu'ils occasionnent à leur entourage, gêne qui parfois peut aller jusqu'à générer des situations conflictuelles dramatiques.

Sur le Puy-de-Dôme, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les :

- · iours ouvrables de 8h à 20h :
- · samedis de 9h à 19h;
- · dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Nous sommes persuadés que les habitants de la commune sauront, concernant le bruit, veiller au respect de leurs voisins, et donc en retour se faire respecter!

Infos police de l'urbanisme

La loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique permet au Maire, dans le cadre de la police de l'urbanisme de mettre en demeure de régulariser les travaux mais aussi de prévoir une astreinte après procédure contradictoire. Le montant de l'astreinte ne peut excéder 500€ par jour sans dépasser 25 000 €.

Si vous souhaitez faire des travaux en conformité, prenez contact directement avec les services de la mairie qui sauront vous aiguiller dans votre projet.



Stop au crottes!

Que l'on soit propriétaire de chien ou pas, marcher dans une déjection canine ou autre est rarement perçu comme une expérience positive... même lorsque ce bonheur est au bout de votre pied gauche.

Le plaisir qu'on peut prendre à se promener notamment dans le bourg de Chanonat dépend pour beaucoup de la propreté de ses rues, trottoirs, chemins de promenade et espaces verts. Quoi de plus désagréable que de devoir marcher les yeux rivés au sol pour éviter les déjections canines!

Très négatives pour l'image de la commune, les crottes de chiens peuvent être également dangereuses pour les piétons et sont inacceptables en termes d'hygiène et de santé publique. Toutes ces nuisances peuvent être évitées simplement par l'utilisation de sacs plastique mis à disposition par la commune.

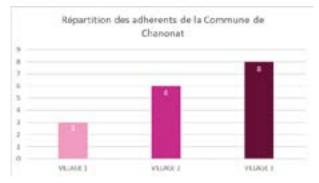
Un peu de civisme peut venir à bout de ce désagrément et donner, au bout du compte, une véritable signification au bien-vivre ensemble.

Mutuelle de village,

a mutuelle Precocia compte aujourd'hui 2093 adhérents dans le cadre de la « Mutuelle de Village ». Trois types de contrat sont disponibles: Village 1, Village 2 et Village 3. Elle est accessible à tous les habitants de tout âge et compte 37 nouveaux adhérents en « Mutuelle de Village » au 1er janvier 2020. La commune de Chanonat compte 17 adhérents dont 3 en village 1, 6 en village 2 et 8 en village 3.







Association des parents d'élèves de Chanonat, Varennes et Jussat

ors de l'assemblée générale du 25/09, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux parents prêts à s'investir dans l'association! Le bureau se compose d'Irène DE MATOS, présidente, Pauline VOUTE, trésorière, Alexia DUTREMBLE, secrétaire et Marie COURSOL, secrétaire suppléante. Merci aux bénévoles: toutes les bonnes volontés sont les bienvenues!

Malgré les conditions sanitaires actuelles, l'APE CVJ est toujours motivée et fera son maximum pour maintenir les futurs évènements :

Le 06 / 12 / 20 : Marché de Noël

· Le 07 / 03 / 21 : Carnaval

· Le 30 / 05 / 21 : Bourse puériculture

• Et une vente de gâteaux Bijou très bientôt!

Le marché de Noël se déroulera cette année uniquement en extérieur (si la réglementation nous l'autorise à cette date). Nous sommes donc à la recherche de barnums, en prêt ou en location.

Nous avons réalisé en mars notre carnaval malgré le confinement : tous les enfants et parents costumés qui le souhaitaient ont pu partager un moment « virtuel » en s'échangeant en direct photos et vidéos Grâce à votre enthousiasme et votre participation, l'APE CVJ a pu verser 1500 € à l'école sur 2019/2020, nous espérons pouvoir réitérer cette année grâce à l'implication de tous!

Facebook: Association Parents d'élèves CVJ

Site: www.bougerachanonat.com Contact: ape.cvj@gmail.com





Auzon le Collectif

Auzon le Collectif, un collectif citoyen qui rassemble des habitants des trois villages de la commune de Chanonat désireux de s'engager dans une dynamique d'action collective autour de la préservation des biens communs, de la promotion des valeurs du vivre ensemble et de la démocratie participative. Auzon le Collectif se propose d'être un lieu de rencontres, de débat, de propositions et de moments conviviaux.

Les activités de l'association couvrent à la fois des mobilisations festives autour du « faireensemble » (la construction d'un four à bois mobile et ses sorties régulières, que nous attendons avec impatience de reprendre dès que la situation sanitaire le permettra), des projets d'intérêt commun (la communauté de covoiturage de la commune), des rencontres culturelles (l'organisation de visites patrimoine), des actions d'intérêt public (la confection et distribution de 600 masques aux personnes vulnérables en période de confinement Covid 19) mais aussi des activités autour de la réflexion et la promotion de la démocratie participative.

Auzon le Collectif travaille en ce moment à l'acquisition d'un broyeur de déchets végétaux pour être mis à disposition des habitants ou donner lieux à des journées de broyage collectif.

Pour nous rejoindre: auzon.le-collectif@llilo.org



Société de pêche "Ia Chanonatoise"

Assemblée Générale (AG) de la Chanonatoise a eu lieu le 16 février 2020, au cours de laquelle un bilan de l'année 2019 a été présenté. À cette AG, JP PHILIPPON, secrétaire et JC ROUSSEL, trésorier ont annoncé leur démission du Bureau pour raisons personnelles et G CONSTANTY prend sa retraite de garde et entre au CA. JC ROUSSEL reste au CA et P RAYNAUD remplace JP PHILIPPON.

Le Président a pris acte de ces démissions et les a remerciés pour les nombreux services rendus. Ils étaient des chevilles ouvrières importantes dans le fonctionnement administratif mais aussi logistique de l'Association.

En 2019, les divers évènements prévus : ouverture de la pêche, lâcher d'alevins ont été effectués dans des conditions satisfaisantes et la fête de la Pêche en juin a eu son succès habituel.

En 2020, après l'AG, l'ouverture de la pêche, le 14 mars au ruisseau et à l'étang, s'est effectuée normalement. Le confinement a perturbé la suite des évènements. Seul le lâcher d'alevins fournis par le Département a pu être effectué (20/05/20). La Fête de la Pêche a été annulée.

L'élection du nouveau Bureau s'est tenue le 23 septembre, (voir organigramme ci-dessous), le chorum n'étant pas atteint lors des réunions précédentes du CA.

En principe, la vidange de l'étang aura lieu cet automne. Ses modalités sont en discussion avec le pisciculteur et seront annoncées aux habitants de la commune. Les incertitudes liées à l'épidémie d'une part, à la météo et à d'éventuels chantiers dans le secteur d'autre part, nous font repousser les projets d'aménagement du parking de la Prairie ainsi que divers travaux d'entretien.

Président d'Honneur: Bernard TEILHON

Composition du Bureau:

Président : H LAVERAN, Secrétaire: X BERNARD,

Trésorier : P GAUTHIER.

Composition du Conseil d'Administration :

Xavier BERNARD, Gabriel CONSTANTY, Ludovic CONSTANTY, Elie DAUCHER, François DAMBRUN, Pascal GAUTHIER, Michel GONZALEZ, Henri LAVERAN, Philippe RAYNAUD, Frédéric RACHADO, Jean-Claude ROUSSEL.



Don du sang

Cette année, les membres du secteur de Chanonat n'ont malheureusement pas pu accueillir les donneurs le 23/09 comme prévu. À la suite d'un problème technique sur le camion transportant le matériel, l'EFS a dû annuler au dernier moment la collecte. Les personnes qui s'étaient inscrites (comme le veut le protocole durant la crise sanitaire) sur www. resadon.fr n'ont pas toutes pu être prévenues à temps. Nous sommes désolés de cet incident et espérons qu'une amélioration sur ce point pourra être discutée avec l'EFS.

En tant que membres de l'ADSB (Association des Donneurs de Sang Bénévoles), nous collaborons bénévolement avec l'EFS et nous n'avons donc pas accès aux coordonnées des personnes inscrites. Nos moyens de communication se limitent à la diffusion des flyers dans vos boîtes aux lettres, à l'installation de banderoles dans les villages de la commune et aux réseaux sociaux (Facebook : ADSB St Amant Tallende).

La déception passée, nous nous projetons déjà sur les prochaines collectes du secteur :

- Saint-Amant-Tallende le 22/10/20
- Saint-Saturnin le 17/12/20
- · Saint-Amant-Tallende le 17/02/21

Bénévole depuis 1997, Responsable du secteur de Chanonat de 2010 à 2020, Secrétaire adjointe puis Secrétaire du Bureau depuis 2014. tous nos remerciements à Martine PROUST pour son action et son investissement pendant de nombreuses années. Elle laisse sa place de Responsable de secteur de Chanonat à Sophie MARRACHELLI.



"Sonmudo des volcans"

Le Sonmudo est un art martial zen sud-coréen. Cette discipline propose des exercices à la fois internes (yin) et externes (yang). On y retrouvera de la méditation comme des applications martiales, sans contacts physiques ni chocs.

Le Sonmudo vise à harmoniser l'esprit, le geste et la respiration : c'est son essence même ! En le pratiquant vous améliorez votre condition physique, votre souplesse, votre endurance, votre souffle. Il aide aussi à mieux lutter contre les effets du stress et donc de bien des maux. Il permet aussi d'améliorer sa concentration, son bien-être ou sa santé. Globalement, sa pratique permet une meilleure circulation de l'énergie et une meilleure irrigation de nos organes.

Le Sonmudo s'adresse à tous.tes, quelle que soit votre condition physique. Il est pratiqué par les adultes et les + de 12 ans, dans un même et seul esprit de partage. Nos cours ont lieu à la salle des Loisirs de Chanonat, les jeudis soirs de 19h45 à 21h. Des stages ou ateliers pourront avoir lieu durant l'année. Inscription possible et cours d'essai gratuit à tout moment de l'année.

Téléphone: 06 80 70 08 96

Email: sonmudodesvolcans@gmail.com

Pamplemousse et Ribambelle

epuis plus de 2 ans, l'association Pamplemousse et Ribambelle propose aux habitants de Chanonat diverses activités culturelles ou sportives.

En cette rentrée 2020, les petits adhérents retrouvent les cours d'anglais, de yoga, les percussions ou le caracycle. Côté adultes, le yoga, la course à pied, le temps d'accueil parents-enfants-assistantes maternelles reprennent également, tandis que d'autres activités sont actuellement en projets.

Face à la crise sanitaire, l'association s'est adaptée, en diminuant le nombre d'inscrits par activité pour un meilleur respect des gestes barrières et en se conformant aux règles sanitaires. Les adhérents sont invités à respecter les mesures en vigueur, ainsi qu'à participer au nettoyage des locaux. En effet, l'association fonctionne essentiellement grâce à la générosité de ses bénévoles indispensables à son existence. Le bureau vient d'être renouvelé et les nouveaux membres actifs sont bienvenus. Alors si vous vous sentez motivé(e) pour participer à cette très belle aventure, n'hésitez pas à rejoindre Pamplemousse et Ribambelle!

Plus d'infos sur bougerachanonat.com, sur la page Facebook ou en contactant l'une des personnes suivantes :

· Pauline VOUTE: 06 67 67 62 73 (activités enfant)

Agathe JOUVE: 06 73 77 50 59 (yoga enfant et adulte)

Camille RACANA: 06 01 72 26 12 (présidente)

Cécile PRADIER : 06 81 75.28 24 (course à pied)





ne année de plus pour le Ballon Ovale Chanonatois, club de Rugby Loisir (rugby sans championnat pour personne majeure avec plaquage), débutants, expérimentés, tout le monde est bienvenu pour essayer notre passion.

Entraînement hebdomadaire le jeudi à 19h00.

Contact: M. PRADELLA Benjamin 06.72.43.11.70



Bouger à Chanonat

Le site et le facebook « bouger à chanonat » ont été créés à l'initiative de 7 associations chanonatoises afin de faire connaître leurs activités. Vous retrouvez sur le site le planning hebdomadaire des animations, les événements à venir, les conditions de pratique, des petites annonces, les horaires de bus...

Au fil des pages et des saisons, vous retrouverez des reportages sur notre village, son histoire, sa faune, sa flore, des portraits de ceux qui l'animent...

Ces média sont aussi les vôtres, alors si vous souhaitez partager des informations, annonces, vos hobbies, passions... N'hésitez pas, nous nous ferons un plaisir de les publier.

Site internet: www.bougerachanonat.com

Facebook: bouger chanonat

Contact bougerachanonat@gmail.com





Le Rugby Club de Saint-Genès-Champanelle accueilli par Chanonat

La municipalité de Chanonat et le club de rugby, le B.O.C, se sont entendus, sur les plans organisationnel et financier, avec le Rugby Club de Saint-Genès-Champanelle pour que les rencontres de ce dernier aient lieu sur le terrain de Chanonat, terrain qui, à cet égard, a été aménagé puis homologué.

Promu en Promotion d'honneur, malgré une saison écourtée pour la raison que l'on connaît, le Rugby Club de Saint-Genès-Champanelle a débuté cette nouvelle aventure 2020-2021 contre l'un des gros calibres de cette poule. Il a reçu, le 20 septembre dernier, le Rugby Club Les Ancizes.

Le coup d'envoi de ce premier match a été donné par Julien BRUNHES, le Maire de Chanonat, devant un public de 300 spectateurs environ qui ont, bien entendu, respecté les gestes barrières.

Cette opération de partenariat semble avoir satisfait les deux parties, le RC Saint-Genès-Champanelle pour avoir trouvé un terrain conforme aux exigences « rugbystiques » et Chanonat pour avoir recouvré une dynamique sportive.

es amis de l' *Auzon*

omme toutes les associations, le club des amis de l'Auzon est fermé et pour le moment aucune décision n'a été prise pour la réouverture. Le concours de belote du mois de novembre est en suspens, ainsi que le repas du mois de décembre. Dès que le feu vert sera donné, chaque adhérent sera averti.









Les commissions thématiques

de **Mond'Arverne Communauté**

e législateur a prévu que le conseil communautaire, en début de mandat, puisse créer des commissions thématiques.

Afin d'éviter que l'intercommunalité s'apparente à un « club des maires », elle se doit de favoriser la participation des élus municipaux, notamment non communautaires, au fonctionnement de cette intercommunalité et faire en sorte que ceux-ci se sentent intégrés au processus même de décision au sein de ces commissions.

Aussi, trouverez-vous, ci-après, vos élus chanonatois proposés pour siéger dans les différentes commissions thématiques créées par Mond'Arverne communauté. Il s'agit pour la commission :

- Aménagement de l'espace et du Tourisme : Emmanuelle BASSOT
- Transition Écologique : Xavier DENIS
- · Habitat et Logement social : Brigitte JAREMKO
- · Action Économique : Jean-Yves RESCHE
- · Solidarités : Alexandra CHAUMUZEAU
- Enfance/Jeunesse : Nicole CHAPPAT
- · Culture : Jean-Paul DURAND
- Finances : Julien BRUNHES
- Patrimoine communautaire/Travaux/Insertion : Michel-Antoine SIBIAUD

Il est à noter que ces commissions représentent des instances de débats et de préparation des décisions du bureau ou du conseil communautaire.

Le mot de la liste l'engagement citoyen

ette publication est l'occasion pour nous, membres de la liste de l'engagement citoyen, de remercier les 413 (869 votes exprimés au total) votants qui nous ont fait confiance et nous ont permis d'obtenir nos quatre sièges de conseillers municipaux. Après quelques mois de mandat avec les élus de la liste majoritaire, le moment est venu de faire un premier point sur cette collaboration.

Au niveau du Conseil municipal nos interventions ont porté leurs fruits dans certains domaines : création d'une commission environnement, d'une souscommission Antenne-relais, diffusion sur Facebook du Conseil municipal...

Pourtant, malgré une volonté affichée d'ouverture et de bonnes relations de travail avec la majorité de l'équipe actuelle, quelques mois plus tard, nous constatons que chez certains, les habitudes ont la vie dure!

Nous sommes inquiets des premières décisions prises car la situation budgétaire de notre commune est préoccupante. Malgré nos demandes réitérées, l'audit réalisé en 2014 par un organisme indépendant ne sera pas remis à jour, alors même qu'elle pointait déjà nos fragilités. Celles-ci se sont pourtant accentuées :

La construction de la cantine (2.5 m€ contre 2m€ comptabilisés dans le budget) dont le financement n'est pas encore bouclé grève nos comptes. Nous avons alerté les services de l'État sur la tenue des comptes qui ne reflètent pas l'état réel des finances, il a été admis que cela méritait attention.

La commune a déjà recours à un emprunt d'équilibre de 398 131 € pour conforter son budget et continue à augmenter ses charges (nouvel emploi, hausse du nombre des adjoints et de leur rémunération…).

Dès 2021, des dépenses de fonctionnement, d'entretien et d'aménagement sont à ajouter pour la cantine (2 ascenseurs, 800m² de locaux à meubler, entretenir et chauffer, abords à aménager...),

D'autres urgences seront à financer : école de Chanonat, rénovation de l'église, voirie, réseaux, ancienne école de Jussat, cimetières...

Le budget de la commune ne reflète pas ces travaux impératifs à venir et ceux en cours voient leur coût augmenter (+20 % pour la route de Jussat).

On continue de planifier des investissements non essentiels (Halle culturelle à Tascy, aménagements divers de loisirs)

Le plan pluriannuel d'investissement (PPI) se fait attendre et manque pour avoir une vision juste de l'avenir de la commune.

La municipalité reconnait « découvrir des lièvres » pourtant elle continue d'ignorer nos alertes et refuse de faire une pause pour tout mettre à plat et éviter de continuer les erreurs passées.

Beaucoup de sujets méritent pourtant d'être abordés avec les habitants à qui on a beaucoup menti sciemment ou par omission, pendant le précédent mandat.

Au sujet de la cantine bien sûr avec par exemple, des subventions annoncées sur le panneau de chantier qui sont fausses. Mais aussi au sujet du projet « Auvergne Habitat », du lotissement des Fessas, du prochain Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (initié au précédent mandat par les élus et Mond'Arverne Communauté) qui prévoit une urbanisation à grande échelle à l'entrée de Chanonat...

Notre rôle de conseillers (ères) du groupe d'opposition est primordial pour que tout le monde prenne les bonnes décisions pour l'avenir. Notre programme prônait la transparence et le dialogue, nous allons essayer de les apporter au sein de notre conseil municipal et des débats. Nous souhaitons pouvoir aborder tous les sujets et cesser d'avoir, de la part de certains élus, des informations parcellaires et triées.

La collaboration que nous souhaitons au sein de l'équipe actuelle ne peut se faire sans cela.

Nous souhaitons faire avancer notre commune par notre investissement, et défendre les idées, la vision et les valeurs pour lesquelles nous avons été élus. La loi nous donne la possibilité d'avoir un représentant de notre liste à chaque commission. Nous y sommes donc présents et la collaboration y est souvent bonne et notre travail reconnu.

Nous déplorons de fait, qu'ait été refusé aux habitants la possibilité de poser des questions à la suite du Conseil Municipal, à l'instar de beaucoup de communes.

Nous tous, habitants de Chanonat, méritons d'avoir des tribunes ouvertes pour échanger, s'informer, poser des questions et débattre.

Nous, membres de la liste citoyenne, vous proposons de nous rencontrer chaque deuxième samedi du mois autour d'un café pour échanger ensemble.

Prochaines dates : Varennes devant le Pitchou le 14 novembre - Jussat place de la Treille 12 décembre - Chanonat, devant la salle des Loisirs le 9 janvier.

Vous pouvez aussi nous contacter par mail : lalistecitoyenne.chanonat@gmail.com

ou par téléphone JC Colin: 07 70 50 81 89

